



EMBARGO JUSQU'AU 3.02.2009

Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 - Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 18

Rolle, le 22 janvier 2009

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Adhésion à l'Association de Communes Vaudoises (AdCV)

Les intérêts des communes membres se réunissent autour de divers « sentiments » : la défense de leurs intérêts financiers face au canton (facture sociale, péréquation), la perte de leur identité au sein de l'Union des Communes Vaudoises face à l'hégémonie des villes et de la capitale, et enfin la fierté de se regrouper pour « compter », autant que l'UCV, parmi les partenaires de l'Etat (participation à des groupes de travail, etc). Dans ce contexte, l'AdCV, créée en 2002, bénéficie d'un secrétariat permanent et de nombreux spécialistes « militants » pour chaque objet de consultation cantonale et pour faire valoir ses préoccupations et ses revendications (dernier combat auquel s'est associée Rolle : l'évolution de la facture sociale). Par son adhésion à l'AdCV, Rolle entend renforcer l'impact des 44 communes déjà membres et bénéficier des prestations et informations servies lors des 4 assemblées générales annuelles de l'Association. La Municipalité a en outre décidé d'attribuer 4 des 10 voix auxquelles elle a droit au Conseil communal, afin de l'associer aux travaux de l'AdCV.

Prises d'armes des Milices vaudoises – samedi 25 avril 2009

Sur proposition de la préfecture de Nyon, la Municipalité a accepté d'accueillir une nouvelle fois, après « l'édition 1998 », les Milices vaudoises pour leur prise d'armes annuelle qui réunira quelque 150 hommes et 60 chevaux. Cet honneur échoit en effet au district de Nyon en 2009 mais son chef-lieu, pressenti pour les accueillir, ne dispose pas d'infrastructures disponibles à cette date. Rolle constitue donc une sympathique « solution de repli ». Le programme se déroulera de la manière suivante : défilé à la Grand-Rue à 15h.15, au départ du Casino, cérémonie de circonstance à 16h.00 devant le Château, le tout suivi d'un apéritif à la population et aux invités vers 17h.00. D'avance bienvenue à toutes et à tous !

Parade navale de la CGN – dimanche 24 mai 2009

Après une édition haute en couleur le 21 mai 2006, Rolle a le plaisir d'accueillir une nouvelle fois la flotte de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman dans « ses eaux ». Un programme détaillé, à l'image de celui de 2006, sera présenté à la population dans les prochaines semaines. De nombreuses animations sont prévues, en liaison avec une régate de D-35 (une douzaine de bateaux) la veille, et la collaboration des milieux nautiques locaux, voire régionaux. Affaire à suivre !

Accueil des nouveaux habitants – mérites rollois

Si les mérites sportifs et culturels de la Ville de Rolle se sont déroulés régulièrement ces dernières années, il n'en est pas de même de l'accueil des nouveaux habitants depuis 2006. La Municipalité a dès lors décidé de renouveler cette sympathique manifestation en la liant à la cérémonie des mérites rollois la veille de la Parade navale, c'est-à-dire samedi 23 mai 2009. Les quais et la Ville de Rolle seront donc particulièrement à l'honneur en cette fin de « joli mois ».

Affaires du personnel

En application du préavis No 52 autorisant la création de 4.15 EPT nouveaux à la Commune de Rolle, la Municipalité a engagé pour la date du 1^{er} avril 2009 Mme Isabelle Hofmann Escoffier en qualité d'assistante de direction aux Services techniques. Ce poste à plein temps (0.5 EPT prévu dans le préavis) induira le transfert d'une collaboratrice des ST, à 60 %, au Contrôle des habitants. Le taux d'activité de sa préposée a passé entre-temps de 90 à 80 % afin de respecter l'augmentation des effectifs votée par le Conseil communal. Hors contexte du préavis No 52, afin de repourvoir un poste encore vacant aux ST, la recherche d'un nouveau collaborateur à 100 %, partageant « paritairement » ses tâches entre l'urbanisme et la police des constructions, est restée infructueuse à fin décembre; de nouvelles annonces paraîtront dès janvier 2009 pour tenter d'engager une (à temps complet) voire deux personnes à 50 % pour ces postes.

Inspection annuelle de la préfecture

Elle s'est déroulée à la satisfaction de Mme le Préfet Nelly de Tscharnier le 22 janvier, en présence de M. le Président du Conseil communal. Cette opération administrative a permis à la Municipalité de présenter les travaux en cours et ses projets pour 2009, en liaison avec son programme de législature et la planification financière de la Commune. Parmi les points principaux évoqués, l'ASPAIRE (un préavis en voie d'être déposé au Conseil communal), les prochains travaux de RODEO 2 (suite de la route de contournement du centre de Rolle), la mise à l'enquête des travaux de réfection de la Grand-Rue, l'étude d'extension du port Ouest, l'étude préliminaire d'agrandissement du collège du Martinet (bâtiment D) et la mise en place de la réorganisation des services communaux.

Informatique communale

Sur recommandation de Blanc Consultants, dans le cadre de la réorganisation précitée et de la mise en place du portail MSI, la Municipalité a décidé d'externaliser ses prestations informatiques à la société OFISA SA. De nouveaux programmes entreront prochainement en fonction, outre le renouvellement complet du parc informatique budgétisé en 2009. Ces nouveaux outils (*software* et *hardware* en français) permettront d'accroître la performance des prestations communales. Outre la refonte du site internet, sur laquelle la Municipalité se déterminera dans un second temps.

Ouverture d'un compte d'attente pour crédit d'étude

Conformément à l'autorisation générale (préavis No 1) donnée par votre Conseil le 24 octobre 2006, la Municipalité a ouvert un nouveau compte d'attente pour frais d'étude, à hauteur de Fr. 5'000.—. Il s'agit de mettre à l'enquête la création d'un terrain multisports (surface en sable) à la Plage, au lieu-dit « Les Epines », pour la pratique du volleyball, du beach soccer et du handball. Un préavis sera prochainement déposé au Conseil communal, une fois le dossier finalisé.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter